



<i>Edito du Maire</i>	<b>1</b>
<i>Informations diverses</i>	<b>2</b>
<i>Comptes-rendus CM</i>	<b>3</b>
<i>La vie culturelle à Quingey</i>	<b>5</b>
<i>Votre avis nous intéresse</i>	<b>6</b>

L'année 2008 est une année qui restera sans doute gravée dans nos mémoires, une année difficile pour beaucoup de nos concitoyens, une année de crise internationale aux conséquences directes sur l'emploi. A l'échelle de notre territoire départemental, c'est principalement le pays de Montbéliard avec le secteur automobile et ses entreprises sous-traitantes qui est touché. Notre secteur géographique n'est pour le moment pas touché directement par la crise ; néanmoins, je sais que certaines familles rencontrent des difficultés vu la faiblesse de leurs revenus. Je voulais leur dire qu'elles trouveront toujours à la mairie l'écoute nécessaire en toute confidentialité, au-

près de Jacqueline HENRY-LELOUP Adjointe aux Solidarités et à la Culture et de moi-même.

Je voudrais tout particulièrement remercier l'équipe municipale qui m'entoure et son implication quotidienne dans les dossiers engagés depuis les dernières élections municipales : jamais jusqu'à maintenant, nous n'avons conduit simultanément autant de projets, dont la plupart vont se concrétiser dès 2009 : microcrèche, salle multi-média, Conseil Municipal des jeunes, réseau d'échange des savoirs, restructuration de l'école primaire, finitions des voiries du nouveau lotissement, démarrage des travaux de la nouvelle maison de retraite, de l'aménagement des parcs publics et du cœur historique de la com-

mune, saison culturelle avec le concours du réseau des Petites Cités Comtoises de Caractère...

Je n'oublie pas l'ouverture, cette année, de la maison des services et de la nouvelle mairie. Cet aménagement, salué par tous, a été réalisé sans emprunt grâce à une gestion au plus juste de nos finances et à une bonne mobilisation des subventions du Conseil Général et de l'Etat

Je conclurai par un sujet où je me suis personnellement impliqué, mais c'est aussi mon rôle, l'agrandissement de l'entreprise PSP. Après une bonne dizaine de réunions de travail ces derniers mois avec le chef d'entreprise et ses collaborateurs, je peux aujourd'hui vous annoncer

la construction de 6800 m<sup>2</sup> de bâtiments industriels supplémentaires ; les travaux viennent de commencer. En cette période morose, c'est une bonne nouvelle pour l'emploi à Quingey.

Je vous souhaite très sincèrement de bonnes fêtes de fin d'année avec en famille et avec vos amis et nous avons rendez-vous le **vendredi 9 janvier 2009 à 18 h 30 à la salle polyvalente** pour la rencontre conviviale des vœux du Conseil Municipal avec les Quingeois. Nous partagerons à cette occasion le verre de l'amitié.

Je compte sur votre présence nombreuse.

Jacques BREUIL

## BESOIN DE JOINDRE UN MEDECIN ? 3966 :

Le nouveau numéro des Médecins de garde de Franche-Comté.

Il s'agit d'un numéro de téléphone officiel, unique et centralisé, pour toute la région.

Le 3966 est le bon numéro à composer quand on est malade pendant la fermeture des cabinets médicaux la nuit, le week end et les jours fériés.

**En revanche, le 15 reste le numéro privilégié en cas d'urgence vitale (malaise cardiaque, attaque cérébrale, hémorragie, détresse respiratoire...)**



## Pourquoi appeler le 3966 ?

C'est un numéro de téléphone réservé aux personnes qui ont besoin d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

## Quand appeler le 3966 ?

La nuit, du lundi au vendredi, de 20 heures à 8 heures, le week end, du samedi 12 heures au lundi 8 heures, les jours fériés et lors des « ponts » (vendredi ou lundi, jouxtant un jour férié).

## Comment ça marche ?

Vous êtes mis en relation avec un médecin qui écoute et analyse votre problème en fonction de vos symptômes, donne des conseils médicaux et prévient si nécessaire un médecin de garde ou le SAMU.

## Subventions :

Après examen de la situation et de l'activité de chaque association (nombre d'adhérents de Quingey, image de la commune, des actions caritatives, prêt de la salle polyvalente...), il est décidé d'attribuer un montant global de 6 856 € qui est réparti par le Conseil Municipal.

La salle sera prêtée gracieusement une fois par an aux associations suivantes :

Les Automnales (1 semaine par an) – le Comité des Fêtes (Noël des Enfants) – Théâtre la Maridelle (1 ou 2 représentations par an) – Hand-Ball Club - Football club Val de Loue – Amicale des Pompiers – La Fraternelle – TRI – Etoile Cycliste Quingéoise – CCSQ et toutes les manifestations concernant les enfants

## Subventions 2009

- Coup de Pouce Alimentaire :	200 €
- SPA	183 €
- Ortie Blanche	240 €
- Union Nationale Anciens Combattants	25 €
- Syndicat Initiative d'Arc et Senans	220 €
- Intermed	150 €
- Ligue Contre le Cancer	100 €
- Football Club Val de Loue	1 500 €
- Club du 3 <sup>ème</sup> Age	40 €
- Amicale des donateurs du Sang	230 €
- Amicale des Pompiers	400 €
- Harmonie la Fraternelle	400 €
- Souvenir Français	40 €
- Association TRI	160 €
- Comité des Fêtes	1 000 €
- Anciens Combattants AFN	64 €
- CCSQ	300 €
(les Cours la Loue (Trail Val de Loue 2009))	
- Association des médaillés militaires	25 €
- Prévention routière	25 €
- Etoile Cycliste Quingéoise	500 €
- Hand Ball Club	420 €
- Association des Dyalisés	25 €
- Association PEP	25 €
- Association Anciens Combattants	45 €

## Lotissement Champ l'Hoste III

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission d'appel d'offres pour l'attribution des marchés des finitions du lotissement, à savoir le groupement d'entreprises SACER – ISS Espaces Verts pour un montant de 354 466 € HT.

## Résiliation bail

Le Conseil Municipal accepte la résiliation du bail concernant le logement communal situé dans l'immeuble du Château Nicolas à Mr Christophe VUITTENEZ et Mlle Karine NICOLAS à compter le 1<sup>er</sup> novembre 2008.

Ce logement est attribué à Mlle Aurélie WURTH et Mr WETZEL à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Le Conseil Municipal choisit le cabinet Yves ROBERT pour Les levés topographiques nécessaires à l'étude architecturale du cabinet « Au-delà du Fleuve », pour un montant de 7 378 € HT.

## Canalisation publique d'eau potable pour le Hameau des Routes

Le Conseil Municipal choisit l'entreprise Tattu TP pour la réalisation de la canalisation et l'installation d'une borne incendie pour un montant de 56 200 € HT et accepte la proposition de Gaz et Eaux pour le raccordement sur la canalisation principale pour un montant de 4 622 € HT. Un dossier de demande de subventions sera constitué. La réalisation effective interviendra après une rencontre entre les riverains afin de finaliser le projet.

## Chemin d'exploitation :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire une demande de subvention pour financer le renforcement du chemin d'exploitation n°5.

## Rénovation de la toiture de la salle de musique

Le Conseil Municipal autorise le Maire à constituer un dossier de demande de subventions, pour obtenir une aide du Conseil Général, sur la base d'une première estimation des travaux.

## Secrétariat de mairie

Afin d'assurer le remplacement de Madame Régine REAUD admise à faire valoir ses droits à retraite, le Conseil Municipal autorise le maire à procéder au recrutement sur un poste d'adjoint administratif catégorie C ou de rédacteur catégorie B à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 décembre prochain.

## Droit de préemption communal sur les fonds de commerce et fonds artisanaux et les baux commerciaux

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal précise le périmètre du secteur à préserver, à savoir la rue des Salines, la Grande Rue, la Place d'Armes, la rue des Tanneries et la route de Lyon.

Un courrier sera adressé en ce sens à la Préfecture et les chambres consulaires seront consultées comme l'indique la nouvelle loi.

## Instruction des certificats d'urbanisme

Suite à une demande du Directeur départemental de l'Équipement, la commune accepte d'instruire les certificats d'urbanisme de simple information, dits « CUa », qui remplacent les anciennes notes de renseignements d'urbanisme, aujourd'hui disparues.

## Informations diverses :

Le permis d'agrandissement de l'entreprise **PSP** est déposé. Le choix du groupement d'entreprises chargé de construire la **nouvelle maison de retraite** se fera en décembre prochain.

La consultation des entreprises concernant la **2<sup>ème</sup> tranche des viabilités** de la Zone Artisanale la Blanchotte, est en cours.

**Conseil Municipal du 4 décembre 2008**

**Aménagement du centre historique de la commune :** Le cabinet d'architectes urbanistes paysagistes présente au Conseil Municipal le rendu de plusieurs réunions de travail avec le groupe de pilotage communal.

Le schéma directeur d'aménagement réalisé présente les différents secteurs à aménager et les liens entre eux, tant au niveau de l'habitat que des liaisons douces piétonnières (réservées aux vélos et aux piétons) à réaliser.

Le Conseil Municipal adopte ces grands principes d'aménagement, définit un ordre de réalisation des aménagements et demande au cabinet de réaliser des estimations financières de ces phases de travaux.

Un point est fait sur l'utilisation des locaux de la maison des services, notamment par rapport à l'organisation de l'ADMR.

Le Conseil Municipal décide d'instaurer une Participation Financière sur Voirie et Réseaux en fonction de la loi Solidarité et Renouveau Urbain. Conformément à la loi, une délibération spécifique précisera les secteurs, zones Urbanisables du Plan d'Occupation des Sols, non desservis par les réseaux électriques notamment, où le PVR s'exercera.

Le Conseil Municipal, à la suite de la demande de PSP, accepte de vendre à cette même société une bande de terrain nécessaire à l'installation d'une cuve à propane (par rapport au recul réglementaire à respecter entre la cuve et la limite de parcelle) et d'installer un candélabre au niveau du rétrécissement qui sera créé sur la voirie communale commune à LDR, afin de sécuriser ce secteur.

**MAIRIE DE QUINGEY**

**Action de lutte contre l'illettrisme**

CRIF Formation et Conseil

2009	Le vendredi de 14 h à 17 h
JANVIER	16 et 30
FEVRIER	13 et 20
MARS	13 et 27
AVRIL	10 et 17
MAI	15 et 29

Pour tout renseignement,  
contacter Cécile BOUTRY

formatrice CRIF Formation et Conseil.

☎ 06 26 55 11 96 ✉ boutry@crif-



**CHEF d'ENTREPRISE,  
POURQUOI PAS VOUS ?**

Mardi 30 septembre s'est tenue à la Mairie de Quingey une réunion d'information à l'intention des personnes désireuses de créer ou de reprendre une entreprise. Cette opération, portée par le Conseil Général du Doubs, avec l'appui de Développement 25, Agence Economique du Doubs, connaît un véritable succès : plus de 5000 porteurs de projets ont été rencontrés pendant les sept dernières années.

« Développement 25 », (37 rue Battant, Hôtel de Champagne, BP 41625 25010 Besancon Cedex, tél : 03 81 65 10 00 et fax : 03 81 82 01 40 - [developpement-25@doubs.org](mailto:developpement-25@doubs.org)) se tient à votre disposition pour des renseignements complémentaires

**ORDURES MÉNAGÈRES**



A partir du 1er janvier 2009, le ramassage des ordures ménagères sera assuré uniquement le lundi.

Les bacs devront, comme toujours, être sortis la veille (le dimanche soir).

Le ramassage des bacs jaunes aura lieu chaque jeudi de semaines paires. Un calendrier sera de toute façon distribué d'ici la fin de l'année, où toutes ces informations seront confirmées.

S.F

**Accueil Petite Enfance**

A la suite de l'enquête menée en partenariat avec la CAF auprès des familles du SIPQ ayant des enfants de moins de 6 ans, une réunion publique a lieu **le lundi 12 janvier 2009 (mairie de Quingey, 20 h)** afin de vous présenter les résultats de l'enquête ainsi que les pistes de travail, afin de répondre aux besoins des familles.

Nous prendrons ensuite le temps d'échanger nos points de vue.

SF



Réveillon de la Saint Sylvestre

Mercredi 31 décembre

Organisé par l'Association de Tennis de  
Table de Quingey,

Soirée à thème « Les Antilles »

Animée par un DJ

Salle polyvalente de Quingey

Prix : 55.00 €

Renseignements et inscriptions :

Yachar AKKUS : 06 80 73 34 91

Laurent BARDEY : 03 81 63 74 10

Eric POLETTI : 03 81 63 59 49

Christophe CHAUSSAROT : 03 81 63 70 74

## ECHANGEONS NOS SAVOIRS A QUINGEY



C'est parti et bien parti...21 inscrits pour 10 ateliers. Vous pouvez encore vous inscrire en contactant directement les animatrices et avoir les informations sur les horaires et le matériel nécessaire.

### Animations et contacts :

#### Aquarelle et dessin :

Huguette DEMONTROND 03 81 63 64 45

#### Broderie « Handanger »

Claudine GIROD 03 81 63 65 29

#### Couture de base et raccommodage :

Jeannine BUHON 0381 63 79 24

#### Crochet - Cuisine de chez nous :

Anne-Marie CHOPARD 03 81 82 74

#### Cuisine d'ailleurs - Arts Plastiques (modelage, peinture acrylique)

Cécile DA SILVA 03 81 63 64 23

#### Peinture sur faïence :

Liliane VIAL 03 81 63 66 96

Tricot : Nicole CALVET 03 81 63 52 56

Vannerie : René COLLETTE : 03 81 63 63 47



### Si Quingey m'était conté :

L'obélisque (dans le parc devant la maison de retraite), a été édifié à la mémoire d'**Hippolyte DORNIER, Donateur Fondateur** de l'Hospice DORNIER. Né en 1792, décédé en 1829, Hippolyte DORNIER est enterré dans la très jolie chapelle de la maison de retraite qui se trouve à l'intérieur même de celle-ci. Lorsque la chapelle a été refaite, la Soeur Supérieure a fait couler les nombreux chapelets en sa possession, dans les murs de celle-ci. Sur l'obélisque on peut également lire : Charles Etienne TONNOT Médecin et juge de paix, né en 1766, décédé le 20 janvier 1836, lui aussi un généreux donateur pour l'hospice. On trouve la trace des TONNOT à Quingey depuis 1615, tous procureurs, juges de paix, notaires, chirurgien royal et échevin, maires en 1790, 1821, 1840. L'hospice DORNIER a été tenu par les Soeurs de la Charité de 1861 à 1980. Vous pouvez retrouver leur histoire sur <http://perso.orange.fr/quingey-dalmau>



Comité de rédaction : **Président** : Jacques BREUIL

**Infographie** : Chantal GILLE-URVOY, Elsa PERRONE

**Impression** : Offset Minutes, Besançon

**Distribution** : Services Municipaux



Le Maire et son Conseil Municipal vous invitent à partager le verre de l'amitié lors de la traditionnelle cérémonie des vœux:

**vendredi 9 janvier 2009, à partir de 18 h 30 - Salle polyvalente de Quingey**